

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MERCREDI 28 FÉVRIER 2024
LUXEMBOURG OU À DISTANCE

ABILWAYS
LUXEMBOURG

PRÉSERVATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS ET MODERNISATION DE LA LOI FAILLITE

Opportunités et enjeux : 360°avis d'experts

RÉDUCTION DE
100 € HT

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE
30/11/2023
(REDUC100)

www.abilways.lu



Amélie Bry

Conference Manager
abry@abilways.com

Entreprises en difficulté financière, d'autres options à la faillite sont désormais possibles !

La préservation des entreprises et la modernisation du droit des faillites sont des enjeux cruciaux pour permettre au Luxembourg de conserver son attractivité et sa compétitivité.

Longtemps attendue, la nouvelle législation en matière de préservation des entreprises est enfin arrivée avec la **loi du 7 août 2023**. Le législateur a clairement souhaité mettre un frein à l'augmentation du nombre de faillites. La loi ouvre notamment aux entreprises en difficultés des **possibilités de sauvegarde**. Il sera aussi plus facile de donner une **seconde chance aux entrepreneurs**.

Cette réforme, bien qu'ambitieuse, ne manque pas de soulever des questions. Nous avons la chance de proposer cette première conférence unique animée par **Nélitie Zingoua Kouadio, Partner du cabinet Fedislaw**.

Le 28 février prochain, vous aurez l'occasion de rencontrer nos spécialistes et de bénéficier de leurs analyses. Max Mailleit, un représentant du ministère de la Justice, Laurent Molitor et Christel Dumont viendront vous faire part de leur point de vue.

Quelles sont les **opportunités** qui vont inmanquablement se créer pour préserver les entreprises en difficultés ?

- *Quid des **nouvelles procédures** ?*
- Quel est le **rôle de l'expert-comptable** ?
- Quels sont les **nouveaux rôles** (créancier, conciliateur, juge) ?
- Comment et quand cette loi sera mise en œuvre **après le 1^{er} novembre 2023** ?
- La **procédure de réorganisation judiciaire** permettra-t-elle enfin à certaines entreprises d'éviter la faillite ?

C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Au plaisir de vous y retrouver,

POUR QUI ?

- Juristes, directeurs juridiques, collaborateurs des services juridiques des entreprises, des cabinets d'avocats
- Administrateurs
- Commissaires aux comptes
- Comptables
- Experts-comptables/ Réviseurs d'entreprise
- Banques
- Établissements de crédit
- PSF spécialisés
- Gérants de fortune
- Distributeurs de parts d'OPC
- Notaires

Toute personne souhaitant bénéficier d'une actualisation complète et approfondie en droit des sociétés

POURQUOI ?

- Analyser les opportunités de la réforme législative et réglementaire ainsi que les évolutions attendues
- Évaluer les impacts de ces évolutions pour les acteurs de la place financière à Luxembourg

CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL ?



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.



ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

Vous pouvez, dès à présent, poser vos questions à abry@abilways.com

MERCREDI 28 FÉVRIER 2024

PRÉSIDENT DE SÉANCE :
Nélitie ZINGOUA KOUADIO
Avocat à la Cour - Partner
FEDIS LAW

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture par le Président de séance

9h00 Historique et contexte de la réforme

- Nouvelles mesures en vue de préserver les entreprises - Quel contexte ?
- Nouvelles mesures en vue de préserver les entreprises - Quels objectifs ?
- Nouvelles mesures en vue de préserver les entreprises - Quelles modalités d'entrée en vigueur, quelques chiffres et grands axes

Nélitie ZINGOUA KOUADIO

Avocat à la Cour - Partner
FEDIS LAW

10h00 Maîtrisez les conséquences des nouvelles options de réorganisation

- La réorganisation de l'entreprise par accord amiable des créanciers
- L'ouverture d'une procédure de réorganisation judiciaire
 - Quels sont les objectifs ?
 - *Quid* du plan de réorganisation ?
 - Comment mettre en place ce plan ?
 - Quel est le rôle de l'expert-comptable ?
 - *Quid* de la procédure de réorganisation judiciaire par le jugement
- Le projet de modernisation du droit de la faillite : la procédure de réorganisation judiciaire permettra-t-elle enfin à certaines entreprises d'éviter la faillite ?

Renaud LE SQUEREN

Partner – Avocat à la Cour
DSM AVOCATS A LA COUR

11h00 Les nouveautés du code de Commerce après la réforme

- Analyse commentée des articles

Me Renaud LE SQUEREN

11h30 Pause-café Networking

11h45 Quel est le rôle du conciliateur d'entreprise ?

- Quelles sont ses missions ?
- Pour quelle durée ?
- Comment fonctionne la procédure de conciliation ?
 - Quels sont ses effets ?
 - Quels sont les objectifs ?

- Quels sont les avantages et les inconvénients de la conciliation ?

Max MAILLIET

Auteur du Manuel de droit luxembourgeois de la faillite chez Larcier, octobre 2022

Founding Partner

Avocat à la Cour

**ÉTUDE MAX MAILLIET
E2M S.À.R.L**

12h45 Session de questions/réponses

13h00 Pause déjeuner

14h30 Quid des diligences et bonnes pratiques de la fiduciaire et du comptable ?

- Discussion sur les pratiques recommandées en matière de comptabilité et de fiduciaire dans le contexte de la réorganisation
 - Examen des indicateurs d'alerte et de la gestion des données sensibles
 - Conseils de l'expertcomptable et accompagnement auprès des tiers
 - Analyse des comptes annuels (exemples)

Laurent MOLITOR

Partner
BDO

15h30 Pause-café Networking

16h00 Quels changements pour les créanciers ?

- Quels sont les nouveaux rôles pour les créanciers dans les procédures de réorganisation ?
- Les classes de créanciers et leur rôle
- Que faire en cas de désaccord ?
- L'intérêt des créanciers comme critère d'appréciation du plan de réorganisation
- Les nouvelles sanctions pénales pouvant toucher les créanciers
- Quels changements concernant les déclarations de créances en cas de faillite ?

Christel DUMONT

Senior Counsel
DENTONS

17h00 Session de questions/réponses

17h15 Clôture de la conférence

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.abilways.lu



Vous recevez cette information de la part d'ABILWAYS Luxembourg (Groupe ABILWAYS).
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez-nous sur LinkedIn



ABILWAYS Luxembourg

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

MERCREDI 28 FÉVRIER 2024

LUXEMBOURG OU À DISTANCE

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Bryan JAGLIN

bjaglin@abilways.com

ABILWAYS Luxembourg (Groupe Abilways)

18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris

serviceclient@abilways.com

Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Amélie BRY - abry@abilways.com

PARTICIPATION (TVA 3 %)

995 € HT

Réduction de 100 € HT pour toute inscription reçue avant le 30/11/23 (REDUC100)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la conférence.

